

Obtenir le règlement des loyers impayés

Confronté à un impayé de loyer, une intervention rapide s'impose afin d'éviter que la dette ne s'accumule. Selon la situation, plusieurs démarches graduées peuvent être engagées pour récupérer les sommes dues.



Pour un propriétaire bailleur, le risque d'un impayé demeure une inquiétude constante. Le loyer constitue souvent un revenu complémentaire indispensable, que l'on soit retraité ou actif. Son absence peut alors rapidement venir grever un budget. Mais tous les impayés ne se ressemblent pas : simple oubli, difficulté passagère liée à un accident de la vie ou, au contraire, mauvaise volonté persistante du locataire...

Publication légale : Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la conciliation de manière progressive et structurée en privilégiant d'abord le dialogue avant d'engager des démarches juridiques pouvant aller, si nécessaire, jusqu'à la résiliation du bail et l'expulsion du locataire mauvais payeur.

Lire l'article :

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)